



ÉCOLE DU PLATEAU

145, rue de l'Atmosphère
Gatineau (Québec) J9A 3G3
Téléphone: (819) 772-2694
Télécopieur: (819) 772-8056

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École du Plateau - 008

PROCÈS-VERBAL
Séance du 1^{er} février 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du mercredi 1^{er} février 2012 du Conseil d'établissement de l'école du Plateau, tenue au bureau du personnel de l'école, 145 rue de l'Atmosphère, Gatineau (Québec), à 18h30.

1. Introduction

1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum (remplacement d'un membre)

Présences :

Roxann Turnbull	Parent-membre
Antoine Gomis	Parent-membre
Sonia Moniz	Parent-membre
Michael Barbadakis	Parent-membre
Marc-André Rouleau	Parent-membre
Marie-Pierre Léger	Enseignante-membre
Ann-Liz Bouchard	Enseignante-membre
Julie Villeneuve	Enseignante-membre
Cindy Pieschke	Enseignante-membre
Yann Bouteiller	Personnel de soutien-membre (service de garde)
Serge Guitard	Directeur-non membre
Kathleen Cooper	Représentante EHDAA-non membre
Lili Lemieux	Représentante de la communauté
Dominique Kenney	Commissaire non-membre

Absence : Liette Lauriault

La présidente constate le quorum et souhaite la bienvenue à Ann-Liz Bouchard en remplacement de Mme Isabelle Gagnon.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Turnbull fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 3.2 Marchethon, est retiré de l'ordre du jour, et reporté à plus tard.

C.É. 11-12-21 Sur proposition dûment appuyée par M. Barbadakis, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de ce mercredi 1^{er} février 2012.

Adopté à l'unanimité

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2011

C.É. 11-12-22 Sur proposition dûment appuyée par Mme Léger, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 7 décembre 2011

Adopté à l'unanimité

1.4 Suivis au procès-verbal du 7 décembre 2011

Aucun suivi

2. Période d'intervention du public

Le conseiller du quartier, M. Maxime Tremblay vient nous rencontrer afin de discuter de la situation du déneigement. Depuis quelque temps le déneigement du débarcadère pour autobus, coin Atmosphère, Gravité, semble être plus long que d'habitude. Cela cause de grands bancs de neige. Cette situation est problématique et dangereuse, puisque la visibilité est réduite, l'espace est restreint. De plus, plusieurs parents débarquent leurs enfants à cet endroit, ce qui engendre souvent de la congestion. Pour des raisons de sécurité (feu ou autre), aucune voiture ne devrait s'y retrouver pour plus de 10 minutes. Il y aurait 8 à 10 écoles dans la même situation que nous. M Tremblay fera le suivi afin de s'assurer que notre débarcadère soit dégagé par la ville le rapidement possible. Il faudrait proposer à la ville que les écoles dont il y a un débarcadère dans la rue, soient dégagées en priorité.

Le stationnement est également un problème, surtout lorsque les parents viennent chercher les enfants en fin de journée. Par conséquent, M. Tremblay, va vérifier s'il est possible de réduire dans le rond point (entrée principale de l'école), les voies d'urgence et ce afin de créer plus de stationnement.

De plus, M. Tremblay nous informe qu'il est toujours prêt à investir une partie de son budget de conseiller pour notre cour d'école. Par conséquent, nous devons lui soumettre des propositions, par l'entremise de M.Kenney. La direction, suggère le remplacement du sable dans la cour d'école par des copeaux.

3. Mot de la direction

3.1 Inscriptions au préscolaire 2012-2013

Il y a présentement 45 élèves d'inscrits au préscolaire pour l'an prochain. Comme notre école reçoit les enfants des autres écoles ayant des surplus, il faudra attendre en mai-juin afin d'obtenir le nombre exact d'inscriptions.

M. Guitard nous informe qu'il est préférable de maintenir la cour d'école plutôt que de la développer, ce qui justifie le remplacement du sable par les copeaux. Mme Cooper questionne le remplacement des copeaux, à quel rythme on devra les remplacer. Par conséquent, elle suggère un produit appelé rubaroc, surface d'un granule de caoutchouc. M. Rouleau propose du gazon synthétique. Il faudra vérifier les prix.

4. Mot des invités

4.1 Mot de la représentante de l'OPP

Mme Lauriault est absente, mais Mme Cooper nous informe que la vente de livres approche, et la semaine des enseignants arrive sous peu.

4.2 Mot de la représentante du comité EHDAA

Une rencontre a eu lieu le 5 janvier, discuté des classes dans les écoles, rôle de soutien. Un sondage sera effectué auprès des parents afin d'améliorer les connaissances et les services.

4.3 Mot de la représentante de la communauté

Mme Lemieux, nous informe qu'elle fait partie de l'association des résidents du Plateau, et nous tiendra au courant des activités qui auront lieu dans le quartier.

4.4 Mot du commissaire

M. Kenney nous informe qu'une demande a été faite au conseil des commissaires pour l'agrandissement du centre communautaire du Plateau afin d'accueillir les adolescents du quartier. Il va également faire le suivi pour régler le problème de déneigement des corridors de sécurité afin qu'ils soient dégagés le plus rapidement possible.

5. Message de la présidente

5.1 Budget C.É. 2011-2012 (info)

La seule dépense à été de 247,00\$ pour l'activité sociale.

5.2 Plan d'action / Priorités 2011-2012 (info)

Quelques dépenses sont amorcées dans certains budgets.

5.3 États financiers des dîners pizza (info)

Les profits générés jusqu'à maintenant sont de 4 508, 00\$

6. Dossiers

6.1 Grille-matières 2012-2013 (approbation)

Aucun changement, statu quo proposé par les enseignants.

- C.É. 11-12-23** Sur proposition dûment appuyée par Mme Moniz, il est résolu de n'apporter aucun changement aux grilles – matières pour 2012-2013.

Adopté à l'unanimité

6.2 Préscolaire – Rentrée progressive 2012-2013

Il y aura un changement à la rentrée progressive par rapport aux années antérieures (voir document de travail, proposition de rentrée progressive 2012-2013)

En juin, les élèves ainsi que les parents seront convoqués pour une rencontre avec le personnel. On en profiterait pour visiter l'école, date tentative : 11 juin.

Le premier contact entre l'élève, l'enseignant et l'éducatrice du service de garde se fera en classe.

- C.É. 11-12-24** Sur proposition dûment appuyée par Mme Pieschke, il est résolu d'adopter les modifications à l'horaire.

Adopté à l'unanimité

6.3 Préscolaire – Service de garde rentrée progressive 2012

Le service de garde ne sera pas offert la semaine précédent le début des classes aux élèves du préscolaire, celui-ci débutera que mardi le 5 septembre.

- C.É. 11-12-25** Sur proposition dûment appuyée par Mme Lemieux, il est résolu d'adopter les modifications à l'horaire du service de garde pour le préscolaire.

Adopté à l'unanimité

6.4 Photos des élèves 2012-2013

On propose le retour de la compagnie *Photomania*, chaque année le déroulement va bien et les prix sont compétitifs.

- C.É. 11-12-26** Sur proposition dûment appuyée par Mme Léger, il est résolu que la compagnie *Photomania* prenne en charge la campagne de photos scolaires 2012-2013.

Adopté à l'unanimité

7. Message des représentantes/représentants

7.1 Mot du personnel enseignant

Aucun commentaire

7.2 Mot du représentant du Service de garde

L'école a recueilli une somme de 3 219.63\$ pour LEUCAN. C'est le meilleur résultat depuis 2006. Un certificat de remerciement a d'ailleurs été remis à l'école.

7.3 Mot du représentant au comité de parents

M. Gomis a assisté à 2 réunions, soit le 13 décembre 2011 et le 17 janvier 2012.

- Ils ont discuté de la vente des terrains pour la construction des nouvelles écoles. Il semble que la Ville n'a pas apprécié la lettre qui leur a été acheminée à ce sujet et le comité de parent se retire donc de ce dossier.

- Trois écoles de la commission scolaire soit : Lac-des-Fées, Du Vieux-Verger et Du Dômes partagent des structures avec la ville, or, celle-ci interdit l'utilisation des structures pour la période du 1^{er} novembre au 30 avril, pour des raisons de

sécurité.

- Concernant la Politique des dîneurs et dîneuses, une présentation a été faite aux représentants au comité de parent.
- Il y a un écart des coûts pour la surveillance des dîneurs marcheurs et les dîneurs transportés en autobus.
- Il semble que personne ne soit en mesure de justifier la raison d'un tel écart.
- Les commissaires de la commission scolaire ont pris le pouvoir des frais de surveillance alors qu'auparavant cette décision relevait du conseil d'établissement des écoles.
- Une mère de famille a porté plainte à la commission scolaire, et propose de partager la facture en deux, et ainsi réduire l'écart pour permettre à tous de payer la même somme. M. Guitard, précise que la loi exige aux écoles de fournir le service de surveillance aux élèves transportés alors que rien n'oblige les écoles d'offrir un tel service aux élèves marcheurs.
- À notre école, 90% de nos dîneurs sont des élèves marcheurs, par conséquent, si les coûts facturés aux parents devaient baissés, il y aura un manque à gagner, si on décidait de garder la même surveillance qu'actuellement. Pour notre école, il faut être conscient des implications que cela pourrait engendrer. Pour l'école le statu quo est préférable. Les particularités d'une école sont différentes d'une année à l'autre. Nous aimerions que le pouvoir décisionnel des frais de surveillance revienne aux écoles comme auparavant.

C.É. 11-12-27 Sur proposition dûment appuyée par M. Barbadakis, il est résolu qu'on demande que la gestion du budget des élèves dîneurs et marcheurs relève du conseil d'établissement des écoles. Le représentant au comité de parent, M. Gomis, fera le suivi à la prochaine rencontre du comité.

Adopté à l'unanimité

8. Correspondance

Nous avons reçu une carte de Noël du commissaire M. Kenney, avec les souhaits du Nouvel An.

9. Levée de la séance

Donné à Gatineau (Québec) ce 1^e jour du mois de février 2012, à 19h50.

Roxann Turnbull
Présidente

Sonia Moniz
Secrétaire

Serge Guitard
Directeur